



ECOLE SAINTE MARIE  
221 rue des Marronniers  
02.40.98.46.19  
44522 LA ROCHE BLANCHE  
ec.roche-blanche.ste-marie@ec44.fr

## Circulaire de rentrée 2017-2018

*Cette circulaire contient des informations très importantes pour l'organisation de la prochaine année scolaire, conservez-la précieusement.*

- **Pré rentrée**, le jeudi 31 août de 16h00 à 18h00. POUR VENIR Y DEPOSER LES FOURNITURES DE VOS ENFANTS, (photo, duvet, timbale,...):
- **Rentrée des élèves :** LUNDI 4 septembre 2017.
- **Samedi 9 septembre :** Ecole (horaires habituels) et pot accueil à 11h00

### Organisation Pédagogique

Classe de PS-MS :	Mme BELLEIL	Valérie
Classe de MS- GS :	Mme BOMME	Marie
Classe de GS-CP :	Mme DUPONT	Nathalie
Classe de CE1 :	Mme CATTONI	Maité
Classe de CE2 :	Mr AUNEAU	Olivier
Classe de CM1 :	Mr ROUILLE CYRIL + $\frac{1}{4}$ temps de décharge	DEROUE ET SERNA Marylène
Classe de CM2 :	Non nommé à ce jour	

**Enseignantes spécialisées :** Mme LEDUC Françoise et Mme BOURGOUIN Céline

**Agent de Service Ecole Maternelle :**

Mme LEROY Isabelle en PS-MS

Mme QUIGNON Vanessa en MS-GS

Mme GUINDEUIL Christelle en GS-CP

**Chef d'établissement : M ROUILLE CYRIL**

ec.roche-blanche.ste-marie@ec44.fr

## Horaires et accès à l'école

La classe se déroule de **8h45 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**. ( lundi mardi jeudi et vendredi)

Le portail est ouvert à partir de 8h35 le matin et de 13h20 le midi.

Nous vous remercions de respecter les horaires pour le bon fonctionnement de l'école et pour des questions d'assurance et de sécurité.

### Accueil des enfants

Le matin de 8h35 à 8h45- L'accueil des enfants se fait dans les classes

Le midi de 13h20 à 13h30- L'accueil se fait sur la cour

**Les enfants arrivant avant l'heure d'ouverture du portillon sont sous la responsabilité de leurs parents.**

Les enfants déjeunant à la cantine seront pris en charge entre 12h et 13h30 par le personnel recruté par la mairie.

## Dates de l'année 2017-2018

**Rentrée des classes : le lundi 4 septembre**

**ECOLE Samedi matin 9 septembre**

## **Année scolaire 2017-2018**

[Arrêté du 16 avril 2015 fixant le calendrier scolaire de l'année 2017-2018](#)

Rentrée élèves	lundi 4 septembre 2017
Toussaint	du samedi 21 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017
Noël	du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018
Hiver	du samedi 24 février 2018 au lundi 12 mars 2018
Printemps	du samedi 21 avril 2018 au lundi 7 mai 2018
Vacances d'été	samedi 7 juillet 2018

*(Nouvelle zone pour l'Académie de Nantes : ZONE B  
Nouveau calendrier scolaire / source Education.gouv.fr)*

## Informations de rentrée

**Aide pédagogique complémentaire (APC)**

**« Coup de pouce »**

**Les activités pédagogiques complémentaires** auront lieu le mardi et le jeudi après-midi, selon les périodes de 16h30 à 17h15.

Les familles des enfants concernés seront averties par courrier.

## **Documents de rentrée : A RENDRE pour le 10 JUIN au plus tard.**

### **Veillez compléter les documents de rentrée**

La Fiche Urgence est importante puisque nous la conservons en permanence près du téléphone. Elle nous permet la mise à jour des adresses et téléphones afin de vous joindre rapidement en cas de problème.

En cours d'année, si vos coordonnées changent, veuillez en informer l'enseignante de votre enfant.

Il est nécessaire de noter **TOUS** les numéros de téléphone où nous pouvons vous joindre.

Nous vous demandons de noter votre adresse e-mail. Nous utiliserons ce moyen de communication pour les informations ne demandant pas de réponse et pour la diffusion d'informations concernant les associations. Ceci afin d'éviter trop de papiers à distribuer.

### **Absences**

**Toute absence doit être signalée dès la première demi-journée :**

-soit directement par vous-même en prévenant l'enseignant avant le début des cours.

-soit en téléphonant à l'école au **02.40.98.46.19**

Toute absence doit être justifiée par écrit à l'aide des bulletins d'absence joints.

Lorsqu'une absence est prévue, elle doit être signalée par écrit au plus tôt.

Nous tenons à rappeler que la scolarité est obligatoire à partir de 6 ans.

Nous constatons de plus en plus de départ en week-end ou en vacances sur temps scolaire. Nous rappelons que ces absences sont préjudiciables aux apprentissages.

Nous voyons également les rendez-vous chez les spécialistes pris sur temps scolaire.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est préférable, pour l'enfant et la classe, que ces rendez-vous se fassent sur le temps personnel. Merci de votre compréhension.

### **Vie de l'école**

Les parents sont invités à participer activement à la vie de l'école de plusieurs manières :

- Adhérer à l'association de parents (APEL) ou à l'association de gestion (OGEC)
- Répondre à l'appel des enseignants lors de projets spécifiques
- Accompagner à la bibliothèque, à la piscine...
- Donner un petit coup de main aux travaux de l'école
- Participer à l'organisation de manifestations : kermesse, arbre de Noël...

## Participation financière

Courrier OGEC à retourner pour le 10 JUIN au plus tard.

## Rencontre avec l'Enseignant de votre enfant

La scolarité de votre enfant se déroulera beaucoup mieux s'il y a une bonne collaboration entre vous et l'enseignant. Il est donc souhaitable de se rencontrer chaque fois que ce sera nécessaire. N'hésitez pas à demander un entretien si quelque chose vous inquiète.

Les temps d'accueil avant la classe ne sont pas propices aux échanges. Prenons rendez-vous pour le bien de tous. Le cahier de liaison est un moyen de correspondre. N'hésitez pas à l'utiliser.

*En vous assurant de notre dévouement auprès de vos enfants, nous comptons sur votre précieuse collaboration.*

L'équipe Enseignante

## Pour joindre l'école :



Téléphone : 02 40 98 46 19

Adresse Internet :

[ec.roche-blanche.ste-marie@ec44.fr](mailto:ec.roche-blanche.ste-marie@ec44.fr)

**Documents de rentrée : A RENDRE pour le 10 JUIN au plus tard.**